

Prévention et vigilance face à la grippe A

Face au risque de propagation rapide du virus de la grippe A, la municipalité d'Asnières a mobilisé l'ensemble de son administration communale et mis en place un certain nombre de mesures préventives et de vigilance pour informer et protéger les Asniérois d'une éventuelle pandémie. Déjà en juin dernier face à des cas suspects dans deux établissements de la ville, le Préfet sur recommandation du Maire avait procédé par principe de précaution à la fermeture de ces écoles. Après analyses, il s'est avéré qu'aucun cas n'a été constaté.

Toutefois, au vu de l'évolution de la situation et afin de prévenir toute propagation du virus, et d'en limiter les risques pour les personnes plus sensibles (enfants, personnes âgées, femmes enceintes, etc.), il nous a semblé important de vous communiquer ce document d'information dans lequel vous trouverez toutes les informations indispensables et des conseils prévention.

À chacun d'entre nous d'être vigilant et responsable pour freiner autant qu'il se peut la diffusion du virus. Le Centre Médico-Social Municipal est bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.



**Kaoukeb
RICHARD ALAOUI**
*Conseillère municipale
déléguée à la santé*



**Sébastien
PIETRASANTA**
*Maire d'Asnières-sur-Seine
Conseiller régional d'Île-de-France*



Les conséquences possibles sur le quotidien

Dans les établissements scolaires et structures petite enfance

Les épidémies saisonnières montrent que la propagation du virus de la grippe est plus importante chez les enfants que chez les adultes. Si plusieurs cas de grippe sont identifiés dans une même école ou crèche, ils feront immédiatement l'objet d'un signalement à la Préfecture. **C'est elle qui, au cas par cas et en liaison avec l'éducation nationale et les collectivités locales, décidera de la fermeture complète ou partielle de l'établissement concerné.** Le chef d'établissement ou le directeur d'école sera chargé d'informer les parents. La fermeture durera aussi longtemps que nécessaire pour contenir la diffusion du virus, au minimum 6 jours consécutifs.

Pour éviter le regroupement d'enfants et donc limiter la propagation du virus en cas de fermeture de classe ou d'établissement, **il n'est pas proposé aux familles de mode de garde de substitution.** Il est donc conseillé aux parents de prévoir des solutions pour faire garder leurs enfants, d'autant que ces mesures de fermeture d'école pourront être prises en urgence par les autorités.

Dans la ville

L'activité de l'administration municipale pourrait être perturbée par l'épidémie. La mairie s'est toutefois organisée pour maintenir les services essentiels à la population. Le Centre Medico-Social Municipal sera un interlocuteur de proximité pour les patients asniérois, au même titre que les médecins de la ville. Le vaccin contre le virus H1N1 est actuellement en cours de fabrication dans les laboratoires pharmaceutiques. Si les autorités décident de lancer une campagne de vaccination, la municipalité est prête à s'y associer pour permettre à l'ensemble des citoyens, notamment aux personnes fragiles d'en bénéficier. Un centre de vaccination sur Asnières sera mis en place et chaque personne recevra un courrier de convocation de la caisse primaire d'assurance maladie. **Et si la situation sanitaire l'exigeait, des restrictions pourraient concerner les manifestations associatives et sportives.**

Les mesures prises par la ville d'Asnières depuis l'apparition du virus de la grippe A

- Mise en place d'une cellule de crise permanente.
- Relation continue avec la DDASS et les services de la préfecture.
- Fermeture de deux écoles en juin 2009, suite à des suspicions de cas de grippe (après examen ceux-ci se sont avérés tous négatifs).
- Réunion d'information avec les professions médicales (juin 2009).
- Renforcement du nettoyage des surfaces de contact dans les écoles (poignées de porte etc.).
- Mise à disposition de solutions hydro-alcooliques pour le personnel encadrant.
- Mise en place dans toutes les écoles de dérouleurs de papier.
- Campagne de sensibilisation de l'ensemble des agents municipaux en contact avec le public.
- Mise en place d'un plan de sauvegarde en cas de pandémie afin d'assurer la continuité du service public. (Achat de masques, organisation des services...).
- Information sur l'évolution de la pandémie sur le site web de la ville.
- Campagne de sensibilisation et de prévention.

Pour rester informés en temps réel

Pour en savoir plus sur l'évolution de la pandémie et sur ses conséquences au quotidien, vous disposez de plusieurs outils d'information à votre disposition.

- Le site internet de la ville : www.mairieasnieres.fr
- Centre Medico-Social Municipal Tél. 01 47 99 05 83
- Les journaux électroniques d'informations (repartis dans la ville)
- Les panneaux d'affichage d'information municipale
- Le magazine « Asnières infos »
- Votre médecin traitant
- www.pandemie-grippale.gouv.fr
- www.inpes.santé.fr
- N°0825 302 302 (0,15€ /minutes depuis un poste fixe)

Qu'appelle-t-on nouveau virus de la grippe A/H1N1 ?

La nouvelle grippe dite grippe A/H1N1 est une infection par un virus qui résulte de phénomènes de recombinaisons à partir de virus de porc, humain et aviaire, mais qui se transmet maintenant d'homme à homme.

Ce virus est différent du virus H1N1 de la grippe saisonnière, virus d'origine humaine qui circule habituellement.

Comment se propage la nouvelle grippe A/H1N1 ?

Dans le cadre de l'épidémie actuelle, la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- Par la voie aérienne, c'est-à-dire la dissémination dans l'air du virus par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou des postillons.
- Par le contact rapproché avec une personne infectée (lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main).
- Par le contact avec des objets touchés et donc contaminés par une personne malade (exemple : une poignée de porte).

Dès que les premiers symptômes de la grippe apparaissent, il faut rapidement prendre contact avec un médecin et éviter les contacts étroits et rapprochés avec son entourage pour éviter de la contaminer. Les principaux symptômes de la grippe pandémique sont très proches de ceux d'une grippe saisonnière, rappelés ci-dessous.

Les principaux symptômes de la grippe : fièvre supérieure à 38°C, ou courbatures, ou grande fatigue notamment, et toux ou difficultés respiratoires. La fièvre et la fatigue apparaissent brutalement.

- La toux est le symptôme le plus fréquent. Parfois importante, elle s'accompagne après quelques jours d'une expectoration qui peut être purulente.
- Les signes respiratoires (toux sèche, douleurs pharyngées importantes, congestion nasale) sont présents dès le début de la maladie.

La plupart des gens infectés se rétablissent 1 semaine à 10 jours après l'apparition des premiers symptômes, mais la fatigue et la toux peuvent persister deux à trois semaines.

Incubation : Elle peut s'étendre jusqu'à sept jours (période qui s'étale entre le moment de l'infection et

l'apparition des premiers signes de la maladie).

Contagiosité : Le sujet infecté par la grippe est contagieux dès l'apparition des symptômes et pendant 7 jours environ. Il faut alors que chacun respecte les règles d'hygiène pour se protéger et éviter la contamination des autres.

Comment se protéger de la nouvelle grippe A/H1N1 ?

La transmission du virus se fait principalement par voie aérienne (par la toux, l'éternuement ou les postillons) mais peut également être manu portée (transmission par les mains et les objets touchés et donc contaminés).

Il faut donc :

- Éviter tout contact avec une personne malade.
- Se laver régulièrement les mains au savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique (disponible en pharmacies et grandes surfaces), notamment après avoir toussé ou s'être mouché.
- Se couvrir la bouche et le nez quand on tousse ou éternue avec un mouchoir à usage unique (à jeter dans une poubelle fermée, si possible par un couvercle et équipée d'un sac plastique), ou avec le bras ou la manche ou avec les mains (s'il est possible de se les laver immédiatement après).

Vous revenez d'un pays touché par la grippe A/H1N1

- Si à votre retour d'un séjour dans un pays touché par la grippe A, vous ressentez les différents signes du syndrome grippal (fièvre, douleurs musculaires et articulaires, difficultés respiratoires, toux...), il est indispensable de contacter sans délai votre médecin.
- Si vous êtes malade avant votre départ, il est recommandé d'annuler ou de reporter votre voyage durant la période de contagiosité (soit dans les 7 jours qui suivent l'apparition de ces symptômes).



GRIPPE

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



**LAVEZ-VOUS LES MAINS
PLUSIEURS FOIS PAR JOUR**

AVEC DU SAVON OU UTILISEZ UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



**LORSQUE VOUS ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ,
COUVREZ-VOUS LA BOUCHE ET LE NEZ
AVEC VOTRE MANCHE**

OU UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE



**EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX,
APPELÉZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT**

CONTACTEZ LE 15 UNIQUEMENT EN CAS D'URGENCE

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

(0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr

Les gestes de chacun font la santé de tous



www.inpes.sante.fr
inpes
Institut national
de prévention et
d'éducation pour
la santé

